

7 octobre 1972, Québec

Congrès de l'Association canadienne des éducateurs de langue française à l'occasion du 25^e anniversaire de sa fondation

Chers amis,

Comme éducateurs, votre préoccupation première est évidemment les grandes questions d'éducation. Et mon collègue, hier, M. François Cloutier vous a donné les grandes priorités du gouvernement du Québec en matière d'éducation: accroître la qualité de l'éducation par une meilleure formation du personnel engagé dans des activités d'éducation et par une amélioration du contenu des programmes. Également, l'ouverture de l'école sur la société en vue d'intégrer des activités scolaires à la vie du milieu et à l'évolution de la société québécoise.

L'éducation est évidemment le facteur déterminant de la politique culturelle d'une société. La politique linguistique, la promotion de la création artistique sont aussi partie de l'expression culturelle de la collectivité. Davantage, nous pouvons dire que la culture rejoint, en fait, l'ensemble de l'organisation politique, économique et sociale d'une collectivité et se manifeste dans la façon d'être, de penser et de vivre des individus. Dès lors que l'on cherche à promouvoir les valeurs culturelles, il faut toujours garder à l'esprit cette donnée fondamentale de la multiplicité des aspects d'une politique culturelle réaliste et équilibrée. Autrement, croyant résoudre le problème par une action strictement sectorielle, le risque serait grand alors de n'avoir que l'apparence d'une politique et de desservir ainsi les objectifs poursuivis. L'avenir de la langue et de la culture françaises au Québec est donc avant tout une question qui doit trouver sa réponse définitive dans le développement intégré de la société québécoise. Sur le strict plan du progrès de la langue française au Québec et au Canada, nous croyons que seule une politique empreinte de tolérance, soucieuse de respecter pleinement les droits des uns et des autres, et conforme aux réalités démographiques et sociologiques du milieu québécois a des chances d'apporter au problème linguistique québécois une solution durable et juste.

Notre responsabilité en cette matière nous impose des devoirs de vigilance, de prudence mais aussi de réalisme dont nous ne pouvons pour aucune considération, nous départir. La politique linguistique du Québec doit s'appuyer sur une connaissance approfondie de toutes les dimensions du problème. Des opinions nombreuses et souvent contradictoires ont été avancées sur cette question depuis quelques années. Des travaux de recherches ont été faits, d'autres sont sur le point d'être complétés. Des initiatives, autant au niveau fédéral qu'à celui des provinces du pays ont été prises. Il reste évidemment à évaluer tout cela, à tenir compte du fait qu'au Québec nous sommes deux minorités si l'on veut prendre cette expression: la minorité française par rapport à la majorité anglophone du Canada et de l'Amérique du Nord et la minorité anglophone par rapport à la majorité française au sein même du Québec.

Il y a quand même un élément particulier que je voudrais signaler et attirer votre attention à une autre dimension de cette question linguistique: le développement du français à l'échelle internationale. Il est évident que le fait d'appartenir à l'une des communautés culturelles les plus riches du monde civilisé est un atout certain pour le Québec. C'est l'une des raisons principales d'un avenir prometteur pour le développement de notre langue et pour sa sécurité, autrement, si nous n'avions pas cet atout et cet avantage d'appartenir à la communauté francophone, d'appartenir peut-être à une autre communauté qui n'a pas le rayonnement de la communauté francophone, il est évident que notre isolement serait plus accentué et encore plus fragile.

Le français a peut-être perdu un peu de terrain à l'échelle internationale depuis quelques années, mais il est encore l'une des grandes langues internationales du monde. Pour profiter de cet avantage exceptionnel, il n'y a pas de doute qu'il faut multiplier les échanges avec la communauté francophone, que ceci est absolument essentiel pour notre propre sécurité culturelle. C'est ce que nous avons fait et c'est ce que nous continuons de faire avec la Coopération franco-québécoise qui est un élément essentiel de toute politique linguistique de notre province. J'ai eu l'an dernier, et encore récemment le Vice-premier ministre, M. Gérard-D. Levesque, des entretiens avec les autorités publiques françaises, les dirigeants politiques français. Et j'avais eu l'occasion lors de mon voyage en France de discuter de cette question avec les dirigeants politiques, de faire comprendre comment le Québec était naturellement intéressé au sort du français, notamment dans le marché commun, parce que si le français s'épanouit, si le français a un plus grand rayonnement au sein même du marché commun, il est évident que le Québec et le Canada français pourront en profiter. C'est également dans cette perspective que nous avons insisté pour avoir le statut que nous avons actuellement dans l'Agence francophone de coopération culturelle et technique ou nous avons des relations directes avec la communauté francophone à l'intérieur du cadre fédéral, mais il n'y a rien dans ce cadre fédéral qui nous empêche, et nous avons insisté sur ce point, pour avoir ces relations tout à fait directes avec les membres de la communauté francophone, parce que ceci nous apparaît fondamental et nécessaire.

À l'échelle canadienne, le ministre de l'Éducation, M. Cloutier, vous a dit hier que le Gouvernement entendait appuyer tout effort pour les communautés francophones du pays. La question de cette responsabilité du Québec vis -à-vis du monde francophone, on peut certainement constater aujourd'hui que ce sont les questions fondamentales, les questions principales, les questions essentielles qui en sont l'objet. Il y a eu, il y a quelques années, beaucoup de querelles de formes et de procédures mais maintenant nous en sommes à discuter l'essentiel et on peut certainement concevoir avec optimisme l'avenir de ces relations franco-québécoises qui sont tellement fondamentales pour notre sécurité culturelle.

Vos discussions, mes chers amis, dont j'ai eu plusieurs échos, m'ont paru très importantes. C'est pourquoi je me permets d'inviter les membres de votre Conseil d'administration ou des représentants de votre institution à me rencontrer à une date qui conviendrait aux deux parties pour discuter du résultat de votre congrès qui s'annonce extrêmement prometteur.

Encore une fois, je veux vous remercier pour votre chaleureuse participation et j'espère que dans quelques minutes, j'aurai l'occasion de discuter individuellement avec vous.